

# LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1<sup>er</sup> AU 15 MAI 2021



© Atelier Claude Blanche - image Domitys

## RÉINVENTER L'ÎLOT DE LAÂGE

L'ancienne école  
Paul Bert reprend vie

Vendez partout,  
achetez local

Les meilleurs terrains  
pour jouer aux boules





M<sup>es</sup> Diane BERTHEUIL-DESFOSSES,  
Edwige LAURENT et Elodie MULLER

NOTAIRES ASSOCIÉS



CHÂTELLERAULD, MAISON DE VILLE environ 218m<sup>2</sup> habitables, comprenant :  
- en RC : entrée traversante, wc, salon (22m<sup>2</sup>), salle à manger (22m<sup>2</sup>) attenante à la cuisine équipée (19m<sup>2</sup>) donnant sur terrasse ;  
- au 1er étage : palier/bureau, chambre (22m<sup>2</sup>), sdb, lingerie, wc, dressing, chambre (19m<sup>2</sup>) ;  
- au 2ème étage : chambre mansardée, salle d'eau, 2 autres chambres communicantes et dressing.  
Cave voutée sous partie (55m<sup>2</sup>). Jardinnet sur le côté. DPE : C.  
Prix : 380 000 € + Honoraires de négociation 18 240 €

CHÂTELLERAULD, en centre ville, très bel APPARTEMENT entièrement refait à neuf de 88m<sup>2</sup>, sis au 2<sup>e</sup> étage avec ascenseur, compr.:  
- entrée avec placard, cuisine équipée, grand séjour de 39m<sup>2</sup> donnant s/terrasse, deux chambres, s.d'eau.  
Garage et cave. DPE E.



Prix 265 000 € + Honoraires de négociation 10 000 €



CHÂTELLERAULD, PAVILLON de plain-pied construit en 2017, env.109m<sup>2</sup> hab. compr. :  
- Grande pièce de vie ouverte sur cuisine équipée (ensemble 35m<sup>2</sup>), débarras, dégagement desservant : salle de jeux ou chbre (9m<sup>2</sup>), 2 chambres avec placard (11m<sup>2</sup>) et autre chambre avec dressing (13m<sup>2</sup>), wc, salle d'eau (deux vasques, douche à l'italienne).  
Cellier/buanderie.  
Jardin clos en partie de 589m<sup>2</sup>. DPE C.  
Prix : 180 000 € + Honoraires de négociation 8 640 €

19, Bd Victor Hugo  
et 38, rue Gilbert  
86105 Châtellerauld  
Tél. 05 49 20 02 30  
Fax 05 49 20 02 40



23, place Gambetta  
86530 Naintré  
Tél. 05 49 90 08 90  
Fax 05 49 90 03 62  
E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

**N'ATTENDEZ PLUS ! DEVEZ PROPRIÉTAIRE !**

**SEM**  
**Habitat**  
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

Location  
Vente  
Portage Immobilier  
Locaux d'activité

Avec la SEM  
Vous bénéficiez :

- de 0€ de frais d'agence
- de 0€ de frais de dossier
- d'un achat sécurisé
- d'un accompagnement : de la visite à l'achat

CHATELLERAULD Résidences proches centre ville :  
Appartements du T3 - 57 m<sup>2</sup> au T5 - 81 m<sup>2</sup>  
à partir de 44 000 €



2 et 4 Auguste Rodin - 86100 Châtellerauld

Contactez-nous au 05.49.85.94.94

Consultez nos offres sur [www.SEMHPC.fr](http://www.SEMHPC.fr)



Votre espace **Famille**  
évolue

**Nouveau**

Suivre les présences

Payer vos factures

Actualiser vos informations personnelles

Télécharger votre attestation fiscale 2020

Un code d'activation avec vos identifiants vous a été envoyé à partir du 1<sup>er</sup> mars par mail ou par courrier.

**Vous n'avez pas reçu votre code d'activation ?**

Les services sont à votre écoute :

- Pour les écoles ÉDUCATION (VILLE)  
[education@ville-chatellerauld.fr](mailto:education@ville-chatellerauld.fr) / 05 49 20 20 52
- Pour les crèches PETITE ENFANCE (CCAS)  
[petite.enfance@ccas-chatellerauld.fr](mailto:petite.enfance@ccas-chatellerauld.fr) / 05 49 02 56 95



connectez-vous sur :

**[mesdemarches.grand-chatellerauld.fr](http://mesdemarches.grand-chatellerauld.fr)**

**GRAND  
CHÂTELLERAULD**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



## Budgets Ville et Agglo au service d'un projet ambitieux

- Aménagement de la Rive Gauche,
- Projet Action Cœur de Ville,
- Avancées sur l'îlot de Laâge,
- Transformation du quartier Saint-Jacques,
- Schéma cyclable,
- Réfection complète de l'avenue Pierre Abelin,
- Premières réalisations du quartier Lac Renardières,
- Début de la rénovation du pont Henri IV par le Département en fin d'année, ...

Si certains s'interrogent encore sur notre volonté de poursuivre la transformation et l'adaptation de notre ville aux nouveaux challenges posés par la pandémie et le réchauffement climatique, c'est qu'ils ne lisent pas notre, votre bimensuel.

Pour avancer nous saisissons toutes les occasions, appels à projet, appels à manifestation d'intérêt de l'État, de la Région et du Département, de l'Europe, pour chercher des financements.

Ceux du Plan de relance de l'État nous amènent à accélérer ; il serait stupide de passer à côté des moyens mis à notre disposition, des projets financés à 80 %, nous serions bien bêtes de ne pas être prêts, encore faut-il pouvoir financer le complément. Pendant 10 ans, nous n'avons quasiment pas augmenté le taux des impôts.

La pandémie nous a coûté plus de 1 500 000 € en 2020. C'est vrai, nous vous demandons un effort en 2021 : financer la moitié du coût qui nous est imposé.

Déjà 85 % des Châtelleraudais ne paient plus la taxe d'habitation, 100 % d'entre eux ne la paieront plus en 2023.

Merci de votre participation.

*Jean Pierre Abelin*

Maire de Châtellerauld,  
Président de Grand Châtellerauld



Pelles, arrosoirs étaient de sortie dans la cour de l'école élémentaire d'Antoigné. Les élèves, accompagnés par les agents du Cadre de vie, ont notamment planté des chênes.



Sur le haut du podium. Des élèves de 1<sup>ère</sup> au lycée Saint-Gabriel ont relevé un challenge chocolaté. Pour vivre une expérience dans le grand bain du commerce, ils ont vendu truffes, tablettes et autres ballotins dans le cadre de France Challenges.



Au détour d'une balade en vélo, simplement se poser au bord de l'eau pour observer le défilé des poissons.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerauld - Hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac  
86106 Châtellerauld Cedex - Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

**Directeur de la publication :** Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Caroline Matton, directrice  
**Rédaction en chef :** Marie-Julie Meyssan - **Rédaction :** Marie-Julie Meyssan, Héléne de Montaignac, Marine Nauleau,  
Valentine Schira - **Photos :** Iboo Création, Nicolas Mahu - **Régie publicitaire :** COMWEST 06 81 14 22 06  
**Impression :** Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtellerauld

**Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr par téléphone au 05 49 23 64 50 ou en remplissant le formulaire sur le site internet de la Ville : ville-chatellerauld.fr



## Donnez votre avis sur les futures actions de réduction des déchets



Composter permet de réduire et de valoriser ses déchets.

Le service Gestion des déchets de Grand Châtelleraut élabore son programme de prévention des déchets ménagers et assimilés, qui sera actif à partir de 2022. Il a pour but de réduire à la fois les déchets des poubelles des particuliers, ceux recueillis en déchèterie et ceux des entreprises et administrations.

Pour mettre en place ce programme, trois groupes de travail ont déjà été consultés cette année : les associations et les maisons de quartier, les services de la Ville et de l'Agglo et enfin les artisans et les commerçants.

Avant la finalisation du programme, qui sera consultable du 10 mai au 10 juin, un questionnaire à destination de tous les habitants et utilisateurs du service de Gestion des déchets est en ligne pour recueillir leurs attentes, leurs avis et leurs idées.

**Plus d'informations page 13**

## Arrivée des premiers locataires à l'ancienne école Paul Bert

C'est un peu la « rentrée » à l'ancienne école Paul Bert. En ce printemps, les premiers locataires emménagent dans les nouveaux logements confortables rue Raseteau. Avec l'ouverture du groupe scolaire Claudie Haigneré et la perspective de la fermeture de l'école Paul Bert, effective en 2013, la municipalité a réfléchi au devenir des 1 700 m<sup>2</sup> de bâtiments. Pour répondre à la demande de logements locatifs et pour sauver ce patrimoine bâti, le projet de reconversion de l'école en logements a vu le jour.

Avec un peu d'imagination et après 19 mois de travaux confiés à Soliha BLI, l'ancienne école est ainsi devenue une agréable résidence. La réhabilitation s'articule autour de 9 logements à loyer modéré. Un bail à réhabilitation sur 45 ans a été conclu avec Soliha, qui assure la location en intermédiation, bail au terme duquel le bien sera restitué à la Ville.

## Ô Chât Pristy ! Une micro-crèche est ouverte...



Une structure entre crèche classique et mode de garde individuel.

C'est une première à Châtelleraut : la micro-crèche privée Ô Chât Pristy a ouvert zone de l'Herse, dans un ancien local commercial réhabilité rue Pierre Pleignard. Avec 10 places pour bambins de 10 semaines à 3 ans, ce nouveau mode de garde entend conjuguer « l'accueil individuel dans un milieu collectif » souligne Marjorie Lacaud, éducatrice de jeunes enfants et référente technique à la micro-crèche. La structure emploie par ailleurs trois diplômés de CAP petite enfance sous la houlette de la gérante des lieux, Aurélie Dupuich.

L'équipe a des projets plein la tête autour de la langue des signes adaptée aux bébés, du jardinage, d'ateliers avec les parents. Elle envisage des partenariats, notamment avec la médiathèque et la ludothèque.

En France, selon un rapport de l'Observatoire national de la petite enfance de 2019, les micro-crèches se développent rapidement, représentant actuellement près de 10 % des places dans les structures collectives.



Avant l'inauguration prévue en juin, les élus découvrent l'ancienne école réhabilitée.



# Il n'y a pas d'âge pour **apprendre à faire du vélo**



Manier une bicyclette, garder l'équilibre, maîtriser le freinage : même adulte, on peut apprendre à son rythme.

Bon marché, écologique et pratique, le vélo est une solution de déplacement de plus en plus appréciée. Mais pour en profiter, encore faut-il être à l'aise sur un deux-roues. C'est le but des ateliers d'apprentissage du vélo pour adultes organisés par le Pôle Mobilité.

« Regarde droit devant toi, respire à fond et vas-y ! » Ainsi encouragée, Agnichaelli, 21 ans, donne ses premiers coups de pédale avec un brin d'appréhension sur un vélo spécialement conçu pour les débutants, avec de petites roues latérales. « C'est la première fois que j'essaye, je suis un peu stressée, admet la jeune femme. Mais j'ai vraiment envie d'apprendre et je suis bien accompagnée ». Celui qui la guide avec zèle s'appelle Madison

Chebani. « Les personnes s'entraînent d'abord sur un simulateur, puis sur une draisienne, puis sur le vélo à trois roues » explique-t-il.

## Gagner en autonomie

Une demi-douzaine de ces séances suffit à la plupart des participants pour devenir autonomes. « Je commence à me sentir en confiance », témoigne ainsi Nadège, 55 ans, qui en est à sa dernière séance. « Savoir faire du vélo me sera utile pour aller au travail ou pour des balades ».

Le Pôle Mobilité accompagne une vingtaine d'apprentis cyclistes chaque année. « L'objectif est de les rassurer, précise Christine Delalande, responsable au sein de la structure. La plupart des participants aux séances sont des femmes, pour qui le vélo peut aussi être un outil d'émancipation ». La maîtrise du vélo est aussi un premier pas vers d'autres solutions de mobilité et facilite notamment l'apprentissage de la conduite automobile.

## INFOS EN +

### Châtelleraut mise sur le vélo

Pour répondre à la demande, Grand Châtelleraut développe son offre de location de vélos, avec ou sans assistance électrique. Deux nouvelles stations Vélib'leu en libre-service ouvrent début mai, l'une proposant 5 emplacements à la gare de Châtelleraut, l'autre devant le cimetière d'Ingrandes.

Par ailleurs, une étude sera lancée en juin pour définir un schéma cyclable pour la Ville, c'est-à-dire élaborer, en concertation avec les habitants, les modalités de développement de l'offre vélo. Cet outil permettra de mieux connaître et d'homogénéiser l'offre existante, mais aussi de réfléchir à de nouvelles opportunités pour promouvoir le vélo en ville.



## Petits coups de pouce pour le bien-être

Les professionnels du bien-être et des « *médecines douces* » proposent de quoi prendre soin de soi, pour se sentir mieux.

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire modifie les modes de vie et de travail, les comportements sociaux et change ainsi, petit à petit, nos esprits d'un mille-feuille émotionnel. Art-thérapeutes, homéopathes, naturopathes, sophrologues, hypnologues, réflexologues, esthéticiens... : ces acteurs du bien-être ou des « *médecines douces* », dont le marché se développe depuis plusieurs années également à Châtelleraut, aident à se sentir mieux.

Chez Sophie Croizon-Branger, hypnologue, « *beaucoup viennent pour ce qui est lié à des problèmes psychologiques, stress, angoisses, phobies, dépression, troubles du sommeil, conflits familiaux, addictions...* ». Chantal Duballet, réflexologue, reçoit elle aussi régulièrement des personnes stressées ou, de façon générale, qui ont besoin de se détendre. « *En massant le pied, on agit notamment sur le rein, la colonne vertébrale, les nerfs. Le corps est fait pour s'auto-guérir, mais il faut parfois rééquilibrer les choses* », explique-t-elle. Il y a bien des façons de se sentir bien.



La Covid-19 a donné un coup d'accélérateur à des thérapies alternatives comme l'hypnothérapie.

## Vendez partout, achetez local !



Plus de 200 commerces du territoire sont accessibles en quelques clics.

Lancée en décembre 2020, la plateforme [acheteza.grand-châtelleraut.fr](http://acheteza.grand-châtelleraut.fr) est le fruit d'une réflexion engagée par la collectivité depuis près de 2 ans et boostée par la crise sanitaire. Avantages pour les consommateurs ? Acheter 7 jours/ 7 et 24h/24 tout en soutenant les commerçants de son territoire. Pour les commerçants ? « *C'est l'occasion de générer du chiffre d'affaires sur le web. La collectivité accompagne leur transition numérique. Depuis 2 mois, Charlotte Capillon rencontre les commerçants pour les informer s'ils ne sont pas encore inscrits et continuer à accompagner les autres* » explique Arthur Manceau, manager du commerce de Grand Châtelleraut.

Parmi les plus de 200 commerçants inscrits, Laurence Bouba-Olga qui a ouvert sa boutique de vêtement, Diabolo, en 2019. « *La plateforme m'a vraiment fait basculer sur internet. Au début, je pensais que je n'y arriverais jamais. La formation proposée m'a beaucoup aidée et aujourd'hui la mise en ligne de mes articles est devenue un réflexe* » commente la commerçante de la rue Bourbon. Sa visibilité étant aujourd'hui beaucoup plus large, elle a même envoyé des articles à Paris et Montauban.

Les commerçants peuvent s'inscrire gratuitement sur la plateforme via un formulaire disponible sur [ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr) ou [grand-chatelleraut.fr](http://grand-chatelleraut.fr)





# RÉINVENTER L'ÎLOT DE LAÂGE



Maryse Lavrard, première adjointe en charge de l'urbanisme et du patrimoine

La reconversion de l'îlot de Laâge avance. Le site fait l'objet d'un projet d'urbanisme global pour mixer les usages et les générations. C'est une opportunité majeure pour insuffler une nouvelle dynamique au quartier des Trois Pigeons, offrir de nouvelles destinations à des bâtiments emblématiques de l'histoire de Châtellerauld. Même s'il y a plusieurs opérateurs privés, il ne s'agit pas de réfléchir parcelle par parcelle.

C'est à l'échelle de l'ensemble du site que la réflexion est conduite. La Ville veille à l'harmonie des projets. La reconversion s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et dans le dispositif Action Cœur de Ville.

À 450 m de la grande Poste, c'est-à-dire à 6 min à pied ou 2 min à vélo, l'îlot de Laâge est un espace en devenir dont le potentiel est en passe d'être révélé.

Plus de képi ni de clairon à l'horizon. Des jeunes circassiens chahotent, une dame promène son chien, passe une voiture estampillée « *Police nationale* » et des amoureux offrent leur étreinte au soleil printanier. De l'eau a coulé sous les ponts à l'îlot de Laâge depuis le déménagement de l'école de gendarmerie.

## Une reconquête

La friche militaire est en train de trouver une nouvelle vie, avec l'installation du chapiteau de l'école nationale de cirque et du commissariat de police. Ailleurs, elle a perdu de sa superbe mais ce n'est que transitoire. D'un côté de la cour intérieure, les mauvaises herbes narguent le bitume. Par endroits, le crépi des murs s'effrite. À l'opposé, de jeunes arbres prennent racine et la façade immaculée du commissariat semble donner l'exemple. Une certitude : l'îlot de Laâge s'apprête à révéler tout son potentiel.

## Vers une nouvelle vie

Dans sa nouvelle vie en devenir, les traces du passé du site ne seront pas balayées. Elles seront sublimes. L'îlot de Laâge est à l'origine une caserne d'infanterie. Construite à partir de 1871 pour sécuriser la manufacture d'armes, elle est agrandie à de multiples reprises. De 1958 à 2009, elle abrite l'école préparatoire de gendarmerie. Puis, l'État met l'îlot de Laâge en vente. Au vu des travaux à engager, la somme de 4 millions d'€ est jugée trop élevée pour la Ville. En 2016, l'Établissement Public Foncier (EPF) le rachète 1 million d'€ pour le compte de Châtellerauld. Depuis, la Ville s'attèle, avec plusieurs partenaires, à offrir une nouvelle vie au site, au quartier, en composant un projet hybride, multifonctionnel. Revue de détail.



## UN PROJET MULTIPLE

Le projet global de l'îlot de Laâge fait de la diversité un principe, tant dans ses aménagements que dans ses activités.

Deux éléments d'un projet global sont aujourd'hui réalité : l'implantation du chapiteau de l'école nationale de cirque et l'installation du commissariat de police. Ils signent l'amorce de la reconquête. Une large concertation avait en point de départ sondé les vœux des habitants pour l'avenir du site. Les opportunités de créer à l'îlot de Laâge un commissariat et des logements avaient fait consensus.

Le groupe Select Immo, spécialisé dans les reconversions de friches militaires et industrielles, a racheté à l'EPF une partie de l'emprise foncière. Son dessein ? Trouver des porteurs de projets et les accompagner pour concrétiser les opérations de reconversion des parcelles. « Je mène cette mission en cohérence avec les décisions prises avec les élus, pour amener de la mixité et de la nature sur le site, expose Alain Rombaux, dirigeant de Select Immo. Pour la résidence seniors, tous les voyants sont au vert. Bien sûr, la Covid-19 a eu des répercussions. Mais nous sommes dans le timing et dans une perspective positive d'avancement ». À ce stade, certains programmes sont en passe d'aboutir, d'autres sont en projet.



## L'HABITAT, SOCLE DE L'OFFRE



**Concernant le volet habitat, les projets sont en bonne voie. Ils s'articulent sur la mixité.**

Outre le programme de résidence services seniors (lire p. 9) et celui de lofts dans le bâtiment 23, la société Comhold, partenaire de Select Immo, envisage la construction de 49 logements neufs côté rue Louis Braille avec un accès côté rue du 14<sup>e</sup> R.T.A. Le programme mixe des logements locatifs superposés et 31 pavillons individuels

afin de favoriser l'accès à la propriété des familles et des jeunes couples. L'insertion de ces bâtiments dans l'environnement de l'îlot, sur une parcelle de 8 500 m<sup>2</sup>, est en cours de discussion avec la Ville.

### De l'habitat éco-conçu

« Les maisons s'inscrivent dans la continuité du parc urbain, au sein d'un ensemble paysager et dans une dimension environnementale extrêmement exigeante, détaille Patrick Vettier, architecte. Le parti pris est qu'il n'y ait pas de voitures à centre

de l'îlot. Les logements sont conçus pour être « énergie zéro », pour générer le moins possible de déperditions énergétiques et de carbone grâce aux énergies renouvelables et aux matériaux performants bas carbone comme la paille et le bois. » Avec une double orientation des façades et des espaces extérieurs de plain pied, y compris en R+1 grâce à des coursives et des balcons, la partition du projet est en cours d'écriture. Les maisons individuelles seront précommercialisées à partir de mi-mai 2021 par Comhold. Le chantier pourrait démarrer en 2022.



# 124 LOGEMENTS SENIORS VONT VOIR LE JOUR



© Atelier d'architecture Blanchet-Feray

L'imposant bâtiment au nord-est du site va se métamorphoser en résidence services seniors. Le projet est porté par Nexity, promoteur immobilier, et par Domitys, futur exploitant.

Amaury Vallé, directeur régional de Nexity : « Il s'agit d'une opération exemplaire : elle s'inscrit dans le futur parc urbain et elle est écologiquement vertueuse car 60 % de la surface réhabilite des bâtiments existants. Nous la réalisons avec l'appui de Patrimoine et Valorisation, branche de notre groupe spécialisée dans la réhabilitation de bâtiments anciens ». Le permis de construire, en cours d'instruction, laisse présager un début de chantier en janvier 2022. Le corps de bâtiment central, réhabilité de fond en comble, sera enserré par deux ailes neuves en retour d'équerre. Des balcons viendront ponctuer les façades. Chacun des appartements

disposera d'un accès sur l'extérieur avec un jardinet ou un balcon.

## Résidence grand confort

Domitys gère plus de 120 résidences seniors en France. « Les résidences Domitys ne sont pas médicalisées, explique Stéphanie Regnard de Domitys. Elles offrent des espaces club et des services -à la carte ou sur abonnement- pour faciliter le quotidien des résidents qui sont des personnes de plus de 78 ans autonomes ». Conçues pour être ouvertes sur l'extérieur, connectées à la ville, ces résidences services proposent aussi des animations aux non-résidents, comme des cours d'aquagym ou de gym douce. Histoire de ne pas fonctionner en vase clos.

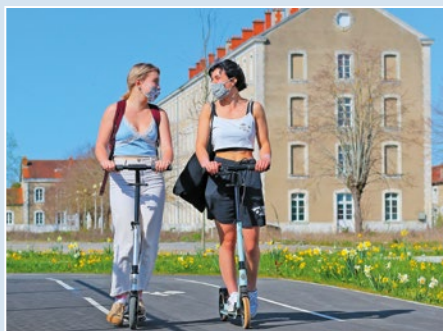
## Commercialisation express

Les appartements sont vendus sur plan à des investisseurs puis loués. La commercialisation

devrait débuter dès juin. Stéphanie Regnard : « Normalement, 50 % des appartements d'une résidence Domitys doivent être vendus pour commencer les travaux. D'expérience, cela ne pose aucun problème : la totalité des appartements d'une résidence se vend en moins d'un an ».

## Chiffres clés

- 124 logements du studio au T3
- Plus de 20 millions d'€ d'investissement
- 8 000 m<sup>2</sup> après démolition partielle et construction
- 1 000 m<sup>2</sup> d'espaces de services dont restaurant, piscine, salle de gym, salle multimédias, espace bien-être...
- 22 mois de chantier à partir de janvier 2022 pour une livraison en 2024
- 25 emplois directs créés à terme sur la résidence



## DU CÔTÉ DE LA VILLE

La Ville de Châtelleraudais porte de son côté deux projets sur le site. Un parc urbain, nouveau poumon vert de près de 6 000 m<sup>2</sup>, sera créé à l'horizon 2024. Il se prolongera par une voie douce irriguant le site désenclavé, et, plus largement, le quartier. La construction d'une extension du bâtiment 23 afin d'abriter une salle d'escalade est à l'étude.

Enfin, Alain Rombaux, dirigeant de Select Immo a fait une offre dont la Ville étudie la faisabilité stratégique, financière et technique. « Je propose à la collectivité de lui céder pour l'€ symbolique le rez-de-chaussée du bâtiment 23, assure-t-il, afin d'en faire, pourquoi pas, un hôtel des associations. Il y a des travaux à engager. À l'étage, plusieurs pistes sont envisagées : soit faire des bureaux, si la demande est là, soit créer des lofts en plateau ».



# Les meilleurs lieux pour tirer ou pointer

Avec le retour des beaux jours, les amateurs de pétanque, de boules lyonnaises ou encore de Mölkky ont de quoi s'en donner à cœur joie. Plus d'une quinzaine de terrains existe pour pratiquer ces activités.

En matière de bouledromes, à Châtelleraut, il y en a pour tous les goûts. Pour une partie au bord de l'eau, direction les terrains du Lac (près du parking de la forêt) ou de la Nautique (près des cours de tennis). Les adeptes de verdure ont le terrain du parc Aristide Briand à leur disposition.

D'autres bouledromes se nichent, discrets, dans des quartiers résidentiels, par exemple rue Albert Giraudeau, rue du Maréchal Juin ou square Benoît du Rey. Il y a également 2 terrains à Antoigné et 2 à Targé, dont le bouledrome Jean-Pierre Devault où se rassemble le dynamique club local de pétanque. Certains pratiquent aussi ces sports d'adresse place Ferdinand Buisson, l'un des plus anciens « spot » de pétanque de la ville, même si ce n'est pas un terrain officiel. Un terrain tout neuf a été créé aux Renardières en 2018 et n'oublions pas



de mentionner le site des Minimes ou celui du centre de l'îlot Lavoisier à Ozon.

## Des lieux de convivialité à respecter

La Ville veille à entretenir les terrains de boules. Auprès du service Cadre de vie, 5 agents assurent le bon état des terrains sportifs et s'occupent notamment des bouledromes. Ils passent

plusieurs fois par an pour les désherber, les aplanir et, si besoin, remettre une couche de cendrée grise (une sorte de sable très fin) ou de calcaire. Le respect des lieux, notamment en termes de ramassage des déchets, est nécessaire pour que tout le monde puisse en profiter.

**Important :** les éventuelles limitations du nombre de personnes réunies et les gestes barrières doivent être respectés.



## 6 conseils pour jouer comme un pro

Le club Châtelleraut Boules Lyonnaises, qui s'entraîne au bouledrome de Verdun, est très réputé et a été champion de France. Si la boule lyonnaise n'a pas les mêmes règles que la pétanque, les conseils que son président Alain Richefort nous livre valent pour plusieurs sports d'adresse :

- bien s'échauffer pour éviter les claquages
- s'entraîner avec régularité, idéalement au moins une fois par semaine
- rejoindre un club pour bénéficier d'un accompagnement
- s'inspirer des bons joueurs et assister à des compétitions
- utiliser des boules d'un diamètre adapté à sa main
- être prudent, les accidents sont rares mais ils existent



## « Ma porte est toujours ouverte »

Son style, c'est l'écoute. Christophe Pecate est le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Châtelleraut. Sitôt arrivé, il prend le pouls du territoire pour, vite, agir. Car plusieurs dossiers brûlants lui incombent : la gestion de la situation sanitaire, le plan de Relance et la gestion de l'avenir des Fonderies... Alors, qui est-il et quelles sont ses premières impressions ?

### Comment s'est passée votre arrivée à Châtelleraut ?

Ma prise de fonction a été, suivant l'usage, officialisée par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. Les autorités locales m'ont chaleureusement accueilli. Depuis, je me plonge dans ce territoire. Je découvre une jolie ville et son patrimoine, les communes environnantes, je vais à la rencontre des acteurs locaux. Je dois comprendre ce territoire, m'en imprégner, pour pouvoir mettre en œuvre les politiques publiques, les décliner en fonction des réalités du terrain. Ce qui m'a le plus frappé en arrivant c'est de percevoir le dynamisme, les projets structurants, le développement. Ça se voit vraiment.

### Comment résumez-vous votre rôle ?

Un sous-préfet, sous l'autorité du préfet, représente le Gouvernement, l'État, l'ensemble des administrations, en proximité. Il est le garant de la sécurité des personnes et des biens, de la cohésion sociale. Je suis là pour impulser, accompagner les projets en toute neutralité. Je suis l'interlocuteur privilégié des collectivités, des acteurs économiques, sociaux, associatifs du territoire. Ma porte leur est toujours ouverte.

### Quel est votre parcours ?

Je ne sors pas des grandes écoles, j'ai travaillé notamment au ministère des Affaires sociales. D'abord sur des questions de santé publique comme la prévention des addictions, le sida. Puis, je me suis orienté vers l'attribution de logements en faveur de personnes très défavorisées, sans domicile fixe en Île-de-France. J'ai exercé ces fonctions dans les Yvelines, en Alsace, en Martinique, en Île-de-France. Au fil de ma carrière, j'ai développé une appétence pour la préfectorale. C'est mon deuxième poste de sous-préfet.

### Qu'est-ce que vous aimez dans ce métier très particulier ?

J'aime le côté concret, le terrain et la pluridisciplinarité de cette fonction. Un sous-préfet est mobilisé sur tous les sujets, c'est très intéressant. Il y a de grands enjeux qui nous dépassent et d'autres difficultés plus à portée, qu'on peut résoudre. Et lorsqu'on a trouvé une solution à un problème, on se dit qu'on ne s'est pas levé pour rien.



### INFOS EN +

La préfète de la Vienne, Chantal Castelnot, a confié à Christophe Pecate la responsabilité du plan France Relance à l'échelle du département. Il s'agit de mesures défensives mises en place par l'État afin de protéger le pays contre les conséquences de la crise de la Covid-19 et préparer l'avenir. Le bouclier pèse 100 milliards d'€ dont 40 milliards d'€ de contributions européennes. Dans la Vienne, la somme est évaluée à 630 millions d'€, dont 150 millions d'€ d'aides non remboursables. Le plan France Relance concerne tous les publics : particuliers, entreprises et collectivités.



# L'école Paul Bert, fierté de la Troisième République

Ce grand bâtiment sobre se dresse depuis le 19<sup>e</sup> siècle rue Aimé Raseteau. On peut encore y lire, sur le fronton finement ouvragé, son ancienne fonction : « école communale de filles ».

Sur l'élégante façade de tuffeau de l'ancienne école Paul Bert, de nouveau visible depuis la fin des travaux ce printemps, une ribambelle de noms s'affiche au-dessus des fenêtres du premier étage. Ce sont ceux de pionniers du savoir, parmi lesquels le mathématicien Nicolas de Condorcet, l'auteur de dictionnaire Émile Littré ou l'historien de la Révolution Jules Michelet. En mettant en avant ces grands noms, ce bâtiment est marqué par la volonté de la Troisième République d'œuvrer pour la scolarisation de tous les enfants.

Trois ans avant les célèbres lois Ferry de 1881 et 1882 rendant l'école gratuite, laïque et obligatoire, la municipalité de Châtellerauld décide de faire construire cet établissement pour les écolières, jusqu'ici souvent éduquées par des institutions religieuses. Les premières petites Châtelleraudaises y font leur rentrée en 1886. Cette école prend le nom de Paul Bert en 1933, du nom



du ministre de l'Instruction publique qui succède à Jules Ferry. Elle accueille des enfants pendant plus d'un siècle, avant de

fermer ses portes suite à la construction de l'école Claudie Haigneré en 2013. Elle est aujourd'hui réhabilitée en logements.

## > VU SUR LES RÉSEAUX

Bravo @quentinbmx et @keita9606 pour cette figure de haut vol.



Merci @zyeutez pour les jolies couleurs de l'îlot des Cordeliers rénové.



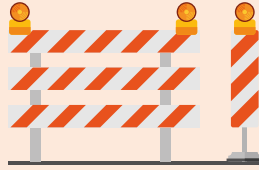


## INFOS TRAVAUX



### ■ Quai Alsace-Lorraine

Travaux sur le réseau d'eau potable par Eaux de Vienne du lundi 10 mai à fin juin. Remplacement de la conduite d'eau potable et des branchements



### ■ Quai du 19 mars 1962

Afin d'installer une grue pour le chantier de la résidence séniors « les jardins d'Arcadie », le quai sera fermé du lundi 3 au mercredi 5 mai entre la rue du Collège et la rue de la Taupanne. Un itinéraire de déviation pour les véhicules sera mis en place dans les deux sens entre le rond-point de la Tête Noire et le rond-point du Pont Henri IV par le boulevard Blossac et les avenues Kennedy, Wilson et Roosevelt. L'accès aux différents commerces sera maintenu à partir du pont Henri IV.

## REPORT DE COLLECTE

**Hyper-centre** : collecte du samedi 8 mai avancée au **vendredi 7 mai** et collecte du jeudi 13 mai reportée au **vendredi 14 mai**.

**Minimes et Ozon** : collecte du jeudi 13 mai reportée au **vendredi 14 mai**.



## VÉLOS À CONTRESENS EN ZONE APAISÉE

À 20 ou 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile. Mais une des particularités du code de la route, en vigueur depuis 2010, échappe à nombre d'automobilistes : la chaussée est toujours à double sens pour les vélos en zone apaisée. Pour les cyclistes, c'est un bon moyen de réduire les temps de parcours en simplifiant les trajets dans la ville. Dans les zones apaisées, les piétons peuvent traverser n'importe où dès lors qu'aucun passage piétons ne se situe à moins de 50 m.

## DON DU SANG

Donner son sang peut sauver deux vies.

Une collecte de sang est organisée chaque dernier jeudi du mois, salle Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé.

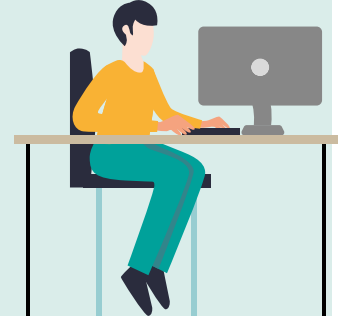
**Rendez-vous jeudi 27 mai de 15h à 19h**



## ENQUÊTE EN LIGNE SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le service Gestion des déchets a ouvert un questionnaire en ligne sur le futur programme local de prévention des déchets pour la période 2022-2027 (voir page 4).

Les habitants sont invités à y répondre sur **par-ici-bons-gestes**, rubrique « donnez votre avis sur la réduction des déchets », jusqu'au **lundi 10 mai**.



## BRUIT, BRÛLAGE ET BARBECUE

Depuis le 5 janvier 2021, un **nouvel arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage** s'applique à Châtelleraudais. Celui-ci, qui abroge l'arrêté de 2007, prend en compte des évolutions du code de la Santé publique notamment relatives aux nuisances sonores provoquées par les musiques amplifiées, les systèmes de filtration de piscines, les alarmes, les pompes à chaleur ou les climatiseurs. À noter que le Maire peut prendre un arrêté municipal complémentaire plus restrictif, ce qui n'est pas le cas actuellement à Châtelleraudais.

Les activités pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage, comme **tondre sa pelouse ou bricoler à grand bruit**, sont ainsi réglementées.

À Châtelleraudais, elles sont autorisées :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Le fauteur de bruit s'expose à une contravention de 3<sup>e</sup> classe, c'est-à-dire jusqu'à 450 €.

D'autre part, **le brûlage des déchets verts est interdit** : ils doivent être compostés ou amenés en déchèterie.

**Les barbecues** peuvent être interdits par arrêté préfectoral selon la localisation et la saison.

Dans un lotissement ou en copropriété, un règlement intérieur peut en restreindre ou en interdire l'usage. Une utilisation intensive du barbecue sur une propriété privée peut être considérée comme un trouble de voisinage en raison des odeurs, des cendres et de la fumée dégagées. Des règles de bon voisinage s'imposent donc : pas trop proche des propriétés voisines, pas en période de vent, ni lors des fortes chaleurs.

Et pas trop souvent !





## L'ÎLOT DE LAÂGE : UN AMÉNAGEMENT GLOBAL EN BONNE VOIE

En 2009, l'ex-école de gendarmerie sur le site de l'îlot de Laâge fermait ses portes. Aujourd'hui après plus de 10 ans d'efforts, la Majorité municipale, autour du Maire, est prête à l'affirmer : certes, tous les investissements ne sont pas achevés. Mais le pari de la reconversion du site est d'ores et déjà réussi ! Le dossier du présent Magazine l'illustre de façon incontestable.

La Ville a mené une réflexion globale sur l'ensemble du site ; avec pour fil directeur un projet multifonctionnel et intergénérationnel : l'idée est de mixer les activités et les publics. Ainsi, c'est la Ville qui a réfléchi, et orienté les aménagements à mener sur ce site de 3,8 hectares en centre-ville, avec une vision « *politique* » au meilleur sens du terme.

Mais la Ville ne pouvait assumer seule le financement de tous ces aménagements. En l'occurrence, il a fallu combiner les moyens propres de la Ville, ceux de l'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine (EPFNA), et ceux de la société Select Immo, spécialiste de la reconversion de friches militaires et industrielles. Ce partenariat public/privé a permis de bien avancer.

Aujourd'hui, le site n'est plus une friche, et sa transformation est déjà visible, avec l'installation du chapiteau de l'école nationale du cirque et

l'implantation du commissariat de police.

D'autres projets sont en cours, et vont durablement transformer l'îlot de Laâge. Ainsi, à terme, la société Comhold devrait créer 49 logements neufs, destinés à accueillir des familles et de jeunes couples. Par ailleurs, un projet de résidence seniors, porté par Domitys, devrait permettre 124 logements, allant du studio au T3.

Une salle d'escalade, voire un hôtel des associations, sont également à l'étude... En résumé, les projets ne manquent pas ! Malgré la Covid-19... Plus généralement, il s'agit aussi de conférer une nouvelle dynamique au quartier des Trois Pigeons.

Enfin, à ceux qui prétendent que la Ville n'est pas assez ambitieuse en la matière, la Majorité municipale souligne que la dimension environnementale est, et restera au cœur du projet. Les logements Comhold sont conçus pour être « *énergie zéro* ». Et puis, au sein de l'îlot, la Ville va créer un parc urbain de 6000 m<sup>2</sup>, et une voie douce.

Un lieu central, vert, où les générations et les activités se mélangent... Vive le futur îlot de Laâge !

Le groupe de la Majorité municipale  
[lequipeabelin@gmail.com](mailto:lequipeabelin@gmail.com)

## VOLTE-FACE DE LA MAJORITÉ SUR L'AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE

Lors du débat budgétaire (17/12/2020) et du vote du budget 2021 (4/02/2021), le Maire a annoncé qu'il n'y aurait pas de hausse des impôts locaux. Patatras, deux mois après, la majorité municipale juge vitale l'augmentation de la taxe foncière pour équilibrer ses finances.

Face à cette annonce inattendue, et sans nier que la crise sanitaire aura encore un coût en 2021 (mais moins qu'en 2020), nous avons fait des propositions alternatives pour surseoir à cette décision :

- Revoir à la baisse les dépenses de fonctionnement
- Reporter des investissements en conservant ceux pour lesquels l'État accorde des subventions via le plan de relance
- Appliquer une hausse de 2 % en 2021, faire un bilan en fin d'année et décider du bien-fondé ou pas d'une 2<sup>e</sup> augmentation en 2022

Tout cela fut balayé d'un revers de main !

Les propriétaires châtelleraudais verront donc leur impôt augmenter en moyenne de 45€ auxquels s'ajoutent environ 5€ (hausse votée par l'Agglo Grand Châtelleraudais).

F. Méry, Y. Trousselle, M. Allemandou-Domingo,  
élus liste « Ma Ville, Solidaire et Écologique »  
[maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com](mailto:maville.solidaire.et.ecologique@gmail.com)

## VIDÉO PROTÉGÉS , VIDÉO SURVEILLÉS

Nous devons être protégés !

De la Covid-19, à grand renfort de décisions nationales parfois ubuesques. D'éventuelles agressions ou actes malveillants au cœur de notre bonne ville. Pour ce faire, des caméras nous observent dont Mr le Maire tient les lieux dans le plus grand secret !

Sans doute pour nous protéger de la tentation d'un pied de nez ?

Plus sérieusement, la transparence et le respect dus aux citoyens impose de les informer des lieux où leurs faits et gestes sont ainsi épiés et du rapport coût/efficacité du dispositif.

Nous demandons un bilan factuel de cet investissement.

Combien de méfaits empêchés ou résolus par nos anges gardiens ?

Être protégés, c'est aussi être traités en citoyens responsables.

P. Bazin et P. Baraudon,  
élus UPVH

## LA GRANDE DÉRIVE

Alors que le communautarisme, l'insécurité, les incivilités, les trafics de molécules illicites en tout genre ne cessent d'augmenter dans notre commune, la municipalité se voile la face et consacre tous ses efforts sur la transformation du centre-ville. Non, l'un ne va pas sans l'autre. C'est une bombe à retardement, c'est laisser pour compte bon nombre de citoyens. Il faut du courage pour combattre ces fléaux, ce qui manque à notre municipalité et bon nombre de partis politiques. Nous dénonçons vivement cette situation.

[rn\\_chatelleraudais@gmx.fr](mailto:rn_chatelleraudais@gmx.fr)  
M. Latus, J.P. de Michiel,  
Groupe Rassemblement National

Nous souhaitons apporter notre soutien plein et entier aux fondeurs et à leurs sous-traitants. À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes c'est le financement du plan social qui est remis en question.

Cette situation est humainement compliquée pour les salariés et leur famille. Elle est la conséquence d'années perdues sans investissement et sans recherche pour transformer et diversifier le site. L'État, La Région et l'Agglomération ont été trop laxistes face aux différents repreneurs.

David SIMON - Conseiller Municipal de Châtelleraudais -  
Conseiller Communautaire de Grand Châtelleraudais -  
Contact : [davidsimon.chatelleraudais@gmail.com](mailto:davidsimon.chatelleraudais@gmail.com)



# COVID-19 GESTES BARRIÈRES : TOUJOURS UNE PRIORITÉ

La campagne de vaccination se poursuit en France, au rythme des préconisations nationales et de la disponibilité des doses de vaccin.

Si plus d'un million de Néo-Aquitains ont déjà reçu au moins une première injection, il est important même pour les personnes vaccinées de continuer à respecter les gestes barrières pour enrayer la propagation de la Covid-19.

Rappelons que par décision de la préfecture de la Vienne, le port du masque est obligatoire au moins jusqu'en juin pour toute personne de onze ans et plus sur l'ensemble du territoire du département, à l'exception des espaces non urbanisés lorsque la distanciation physique peut y être respectée de manière continue.



INFORMATIONS COVID-19  
05 49 20 21 48

 @VilleChatelleraut

 @Chatelleraut86

[ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr)



## PONT DE L'ASCENSION : LES SERVICES QUI RESTENT OUVERTS

Le jeudi 13 mai est férié. Les enfants n'ont pas école le vendredi 14 mai. Si certains services municipaux et communautaires sont fermés exceptionnellement, comme l'hôtel de ville le jeudi 13 mai et le vendredi 14 mai, plusieurs services sont ouverts : les médiathèques, la ludothèque, l'artothèque, le CCAS, les déchèteries, la mairie annexe de Châteauneuf et l'état civil (astreinte).

 @VilleChatelleraut

 @Chatelleraut86

[ville-chatelleraut.fr](http://ville-chatelleraut.fr)



NOUVEAU  
SERVICE

COMMANDEZ  
EN LIGNE,

*et Bim*

ON S'OCCUPE  
DU RESTE !

Rendez-vous sur

[www.bio.coop](http://www.bio.coop)

et venez chercher vos courses dans votre  
magasin **Biocoop Le Pois Tout Vert**

**biocoop**

| Le Pois Tout Vert



# Fonteveille

MAISON FAMILIALE

*Le Collège autrement*

4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>

Dès 14 ans  
en alternance

- Stages tous métiers
- Brevet national des collèves

50%  
école / entreprise

Venez nous  
rencontrer  
sur  
rendez-vous



MFR Fonteveille 224 route de Richelieu - 86100 Châtelleraut - 05 49 21 11 16

[www.mfr-fonteveille.com](http://www.mfr-fonteveille.com) - [mfr.fonteveille@mfr.asso.fr](mailto:mfr.fonteveille@mfr.asso.fr) - [f fonteveilleofficiel](https://www.facebook.com/fonteveilleofficiel)